**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** **DÉPARTEMENT DU GERS**

**MAIRIE DE CASTILLON-MASSAS**

**PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU 01 AVRIL 2025**

L’an deux mille vingt-cinq, le 1er avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Castillon-Massas, régulièrement convoqué, s’est tenu à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CARRERA, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11 Nombre de présents : 10

Nombre d’excusés : 01 Nombre de procurations : 00

Nombre d’absents : 01 Nombre de votants : 10

Date de convocation : 27/03/2025 Date d’affichage : 27/03/2025

**Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer**

Présents : Bernard CARRERA (maire), Pierre BARBEAU, Pierre BESSAGNET, Daniel JUGAN (adjoints), Ilona AUJON-CHEVALLIER, Corine FAVAREL, Fabienne PADER, Philippe CHAUDOT, Sébastien PALANQUE, et Hugo SOULAYRAC (conseillers)

Procuration : Néant

Absent excusé : Loïc BONET (conseiller)

Président de Séance : Bernard CARRERA

Secrétaire de Séance : Hugo SOULAYRAC

**Rappel de l’Ordre du Jour :**

* Lecture du Procès-Verbal de la précédente réunion
* Signature de la feuille de présence
* Désignation du secrétaire de séance
* Vote des subventions aux associations
* Vote des taux de taxes des impôts communaux
* Vote du budget 2025
* Evaluation école
* Travaux élagages et entretien chemins de randonnée
* Travaux station
* Mousse terrain tennis
* Devis voirie
* Formation du 17 mai
* Elections 2026 suite
* Travaux église
* Travaux monument aux morts
* Mise en place des exercices d’alerte (méthodologie…)
* Questions diverses (attention les questions diverses importantes ne seront traitées que si elles sont reçues par écrit au plus tard le lundi 31 mars)

**1) Approbation du Procès-Verbal de la Réunion du 11 mars 2025**

Le document est approuvé à l’unanimité des présents

**2) Désignation du Secrétaire de Séance**

Monsieur Hugo SOULAYRAC est désigné secrétaire de séance

**3) Vote des subventions aux associations**

Pour la mise en application du projet de budget 2025 voté lors du dernier Conseil, les membres sont appelés à se prononcer sur les montants des subventions allouées aux associations en 2025. Présentant une augmentation globale de 10%, **ces montants sont votés à l’unanimité** par le Conseil

**4) Vote des taux de taxes des impôts communaux**

Monsieur le Maire expose qu’au contraire d’autres instances locales il propose de fixer le taux d’imposition au même niveau que celui de 2024. La taxe globale évoluera néanmoins eu égard à la valeur locative des habitations, relevée de 1,7% par les services de l’État

**5) Vote du budget**

Monsieur CARRERA présente un budget de fonctionnement en équilibre à 251 738 Euros et 99 044.11 en investissement.

En investissement on note le remboursement intégral de l’emprunt court terme du mur de soutènement pour 41 617 Euros en dépense et une recette de TVA de 40 730 euros ainsi qu’un excédent 2024 de 53 586.53 Euros.

En fonctionnement Monsieur le Maire fait remarquer que nous n’avons pas fait beaucoup de travaux sur les routes en 2024 en raison de la construction du mur de soutènement d’où une dotation au compte entretien de la voirie de 61 122 Euros. A noter aussi l’augmentation du compte intérêts des emprunts dû au 3 prêts contractés en 2024.

Les autres prévisions de dépenses sont dans la continuité des autres années.

En ce qui concerne les recettes Monsieur le Maire propose de geler les taux de bases au même niveau qu’en 2024 compte tenu de la situation financière. On note un excédent reporté de 94 831.29 Euros.

Après délibération, **le Conseil adopte à l’unanimité ce budget**

**6) Évaluation école**

Monsieur le Maire informe que cette évaluation de tous les établissements scolaires du territoire français a pour but principal de préparer un projet pédagogique présenté aux parents et enseignants. Madame AUJON CHEVALLIER en qualité de délégué des parents d’élèves apporte ensuite des précisions qu’en à la teneur positive des différentes rencontres avec les délégués, les enfants et les enseignants.

**7) Travaux élagages et entretien chemins de randonnée**

Les premiers travaux ont concerné l’élagage d’arbres pour des raisons de sécurité au village, sur le terrain de pétanque et autour de l’église. D’autres travaux d’élagage ont pour but de protéger la fibre. D’autre part avant le fauchage des bas-côtés, l’entreprise GUERRIER va nettoyer les sentiers de randonnées afin d’offrir aux randonneurs les meilleurs circuits possibles

**8) Travaux station**

Le fauchage des roseaux et le nettoyage des buses sont déjà réalisés. La tonte des espaces entourant la station va prochainement être effectuée

**9) Mousse terrain tennis**

Monsieur le Maire indique que le produit anti mousse a été acheté. Son application sur le court est prévue à court terme car le premier traitement n’a pas donné satisfaction

**10) Devis voirie**

Afin de prévoir le budget nécessaire, Monsieur CARRERA a demandé un devis de tous les travaux nécessaires sur les voies communales. Présenté par l’entreprise STPAG, il s’élève à environ 51 000 € et se veut exhaustif.

Néanmoins il peut être aménagé en fonction des urgences définies par le Conseil et pourrait être ramené à environ 35 000 € si un reprofilage des voies n’était pas effectué et même à 30 000 € si la pose d’enrobé est assurée par les membres du Conseil.

Une deuxième journée de pose d’enrobé est prévue le 9 avril par les élus

**11) Formation du 17 mai**

Portant sur la responsabilité des élus locaux, cette journée dans le cadre du droit individuel à la formation concernera les membres volontaires du Conseil Municipal, soit 9 personnes à ce jour.

Monsieur JUGAN est chargé de l’organisation du repas de midi

**12) Élections 2026 suite**

Ainsi qu’évoqué lors d’une précédente réunion, il semble que ces élections municipales de mars 2026 se feront sous le mode de scrutin par liste entière, sans possibilité de panachage ou de modification quelconque. À suivre…

**13) Travaux église**

Monsieur CARRERA rappelle que le changement des cloches et le renforcement du clocher sont nécessaires mais ne seront possible, tout d’abord qu’avec l’accord de l’Architecte des Bâtiments de France et qu’à condition que les finances communales soient abondées par des subventions à rechercher.

Dans l’immédiat, un changement du mobilier d’assise va avoir lieu après l’acquisition de 14 bancs d’occasion et en très bon état en remplacement des chaises qui en raison de leur vétusté deviennent dangereuses

**14) Travaux monument aux morts**

Monsieur le Maire reprend la demande de certains membres du Conseil pour l’installation d’un monument aux morts dans le village.

Il demande à chacun de réfléchir à un projet raisonnable en vue d’un choix collectif

**15) Mise en place des exercices d’alerte (méthodologie…)**

Monsieur le Maire et Monsieur JUGAN ont récemment participé à un exercice catastrophe naturelle organisé par le SDIS. L’idée est donc d’adapter des scénarios pour Castillon Massas.

Le reste de la séance a donc été consacré à mettre en place et à réagir à un scénario de catastrophe naturelle. Chacun a pu réaliser les difficultés insoupçonnées qu’un tel évènement soulève et surtout la difficulté à adopter les réactions les plus adaptées. Le but est que chaque Conseiller Municipal, Adjoint ou Maire à force d’entrainement soient les plus efficients possible.

D’ores et déjà sont apparus des manques dans la communication qu’il va falloir régler.

Monsieur le Maire précise que d’autres exercices suivront

**Aucune question autre n’étant soulevée et l’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30**